



- Commission CSO -
Compte rendu de la réunion
du 15 septembre 2015



Sont présents : Julie BORGIO, Sophie CATALAN, Valérie MARQUES, Baptiste FRANCONI, Amandine KALAMOUKA, Xavier NOEL, Caroline JEAN-RAVEL, Sophie GOUIN, Michel LEVI, Michel DE GREGORIO, Philippe LATAPIE, Frédéric RIVET, Jean-Paul CHEVALIER

Sont excusés : Arnaud CHIAVASSA, Wilfrid PRUDHOMME, Jean-Claude SAVOURNIN,

Absents : Sébastien CHABROL, Christian CHAMBON, Geneviève SABARDU, Lionel SCORLETTI, Wilfrid PIERROT

Il est 20H00, Xavier NOEL ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

1. Masters Provence Jump

Arrêt de l'étape des Ecuries d'oiselay

Suite aux problèmes d'organisations de son concours mais aussi des réactions de certains cavaliers, et des incompréhensions avec la commission CSO, Wilfrid PRUDHOMME préfère ne plus organiser d'étape MPJ.

Wilfrid souhaite malgré tout continuer à travailler au sein de la commission CSO.

Arrêt de l'étape des Pinchinats

Jean-Paul CHEVALIER estime que le nombre d'engagés n'est pas à la hauteur des investissements fait. Il regrette un manque de solidarité des cavaliers et des autres organisateurs. Jean-Paul préfère se retirer du circuit. Il quitte la réunion.

Frédéric RIVET aurait déjà abordé le sujet avec Jean-Paul, il estime que le manque de fréquentation de son concours est lié aux installations qui ne sont pas en adéquation avec les cavaliers de CSO des catégories Am-Pro.

Frédéric et Baptiste FRANCONI saluent l'investissement de Jean-Paul en 2014 sur ses carrières mais regrettent qu'il ne l'ait pas renouveler en 2015.

Etape des Ecuries des dalennes

Suite à leur demande l'année précédente d'intégrer le circuit MPJ, la commission avait demandé que ce nouvel organisateur face ses preuves sur un concours Pro135. Le concours de cet été s'est bien déroulé, si bien que la commission accepte si l'organisateur le souhaite toujours leur demande d'étape.

Contacté après la réunion, les Ecuries des dalennes ne souhaitent finalement pas intégrer le circuit MPJ.

Quelques chiffres (chiffres 2014 et 2015 hors La sabretache et Pastré qui n'ont pas encore eu lieu)

- Evolution du nombre d'engagés sur les épreuves **MPJ** : +35%
- Evolution du nombre d'engagés **Pro** sur les épreuves **MPJ** : +14%

Le CHAM (-32%) et le Ce d'Istres (-11%) ont perdu de leurs engagés Pro.

- Evolution du nombre d'engagés **Am** sur les épreuves **MPJ** : +39%

Seules les Ec lubéron sport enregistrent une baisse très légère (-2%)

- Evolution du nombre d'**engagés TOTAL sur les concours** recevant une étape MPJ : +3%

Il y a une grande disparité entre les étapes AMSE et Ec d'oiselay qui ont augmenté de +50% leur total d'engagés et les étapes du CHAM, du Ce d'Istres, des Pinchinats et des Ec lubéron sport qui subissent eux une perte de 20% chacun. A noter que la baisse du Ce d'Istres été voulue par l'organisateur qui s'était retrouvé débordé l'année précédente.

- **Amateur Elite** : cette catégorie rajoutée en 2015 représente une moyenne de 30 engagés par épreuve soit 60 par concours.

Dans l'idée de faire progresser le niveau technique de nos cavaliers, la commission CSO a rajouté la catégorie Am EI. L'ajout d'une catégorie supplémentaire a fait augmenter le nombre d'engagés MPJ. Cette décision limite en revanche l'évolution du nombre total d'engagés sur ces concours puisque les contraintes du programme et de luminosité ne permettent pas de rajouter beaucoup d'autres épreuves (Préparatoire).

Solidarité entre organisateurs

Plusieurs organisateurs se plaignent de l'absence ou du faible nombre d'engagés des autres organisateurs à leur étape.

Xavier pense que c'est important que les organisateurs des étapes MPJ soient solidaires entre eux et se déplacent sur toutes les autres étapes.

Frédéric RIVET pense qu'il y a une nuance à faire entre ceux qui n'engagent pas du tout ce week-end là et ceux qui engagent sur un autre concours que celui des MPJ.

L'assemblée rejoint l'opinion de Frédéric.

Ne pas oublier les améliorations faites la première année et continuer à s'attacher à proposer des **concours de qualité** qui remplissent au minimum le cahier des charges des MPJ. (Xavier, Frédéric)

Mise en scène des remises des prix

Xavier pense que les remises des prix des PJ ne sont pas suffisamment mises en valeur sur les étapes. Il faudrait veiller à la musique utilisée, aux protocoles et peut-être prévoir un podium.

Les terrains

Les organisateurs n'ont pas les financements permettant la mise en place de carrière Bord Sol ou Toubin Clément pour ceux qui n'en n'ont pas ni d'agrandir les carrières. En revanche les organisateurs s'engagent sur la qualité des sols (barrage, arrosage et ressablage si nécessaire).

Lassitude

Julie BORGIO pense que certains cavaliers peuvent éprouver de la lassitude ou du désintérêt au bout de quelques étapes puisque le classement ne leur permet pas d'être récompensés à la finale.

Propositions pour 2016

Récompenses

Pour compenser le problème des carrières Frédéric propose d'augmenter les dotations des épreuves de façon significative. Il s'agirait pour la catégorie Pro de ne plus assurer les 6ers prix mais de mettre une dotation à 6000€.

Afin de fidéliser les amateurs la commission envisage de récompenser les 15ers de chaque épreuve amateur. Il reste à savoir si les organisateurs auront les moyens de cette proposition.

Aux vues du nombre d'engagés dans la catégorie Am EI, il faudrait ne récompenser que les 5ers.

Philippe LATAPIE propose une nouvelle méthode de classement. Il n'y aurait plus qu'un seul classement pour l'ensemble des catégories. Les cavaliers continueraient de courir chacun dans sa catégorie et engrangerait des points de la même façon qu'aujourd'hui.

La différence vient de la fusion des classements de toutes les catégories.

Cette méthode met en valeur les cavaliers de la catégorie Am2 mais ne provoquera pas d'engouement pour les Pro, la commission ne valide pas cette idée.

La commission ne souhaite plus de bons d'achat pour les selliers. En effet le montant des bons d'achat ne permet pas d'acheter quelque chose. La commission estime qu'il ne s'agit plus dans ses conditions de cadeaux mais d'approche commerciale.

Amandine KALAMOUKA propose que la commission prenne en charge un budget pour aider les organisateurs à indemniser les officiels de compétition. Il s'agira, si la commission valide cette proposition de fixer les critères d'attributions (catégorie, nb de concours par organisateur, montant limite ou budget, hébergement ou pas, ...). La question sera traitée dans une prochaine réunion.

Obstacle

Afin de bénéficier comme prévu d'un obstacle MPJ, il est demandé à Caroline JEAN-RAVEL de commander aux frais de la commission, 4 stickers MPJ afin de les appliquer sur un obstacle.

Coefficient par étape

Philippe LATAPIE propose d'aider les organisateurs en difficultés en appliquant un coefficient majoré sur les résultats de ces étapes.

Frédéric propose que les critères d'attribution soient fonction du nombre d'engagés perdus (les 2 organisateurs qui auront perdu le plus d'engagés bénéficieraient d'un coefficient majoré).

Xavier trouve que c'est une bonne idée et que cela incite à la solidarité entre organisateurs.

Baptiste FRANCONNE tient à indiquer les limites de ce système. Il lui paraît préjudiciable d'appliquer des coef majorés selon la perte d'engagés. Si les cavaliers viennent moins sur un concours, c'est peut-être lié à plusieurs critères mais peut-être aussi parce que le concours ne répond pas à leurs attentes.

La commission pense qu'il faudrait effectivement que l'organisateur prouve les améliorations faites sur son concours par rapport à l'année précédente pour bénéficier de ce système.

Ce point sera ré abordé à une prochaine réunion pour fixer le montant du coefficient et les étapes qui en bénéficieront.

Partenariats 2016

Un appel d'offre sera fait.

Finale 2016

Seule Pastré accepte d'accueillir la finale des MPJ.

La dernière étape devient une finale le programme va être modifiée pour la prochaine saison.

Proposition :

- Les compteurs sont remis à zéro pour la finale => NON (pour la commission cela ne semble pas très juste)
- Amateur : qualification des 20ers le 1^{er} jour pour la finale du lendemain. Le 2^{ème} jour remise des comptes à 0 pour la finale et consolante pour les autres.
Il faudra prévoir moins de qualifiés pour les Am Elite.

Ce point sera ré abordé à la prochaine réunion afin de fixer le programme pour la finale 2016.